

REUNION DU CONSEIL DU 18 MAI 2011

Le 18 mai 2011 à 20h30', les membres du Conseil de la Communauté de Communes, régulièrement convoqués le 12 mai 2011 se sont réunis à l'Hôtel de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Christophe DILE, Président de la Communauté de Communes et Maire de Neuvy-en-Mauges.

ETAIENT PRESENTS :

<u>CHANZEAUX :</u>	MM. BAZARD - BODY
<u>LA CHAPELLE-ROUSSELIN :</u>	Mme LANGE - M. PITON
<u>CHEMILLE :</u>	Mme BARANGER - BONDOUX - Mme DAVID - M. GASCHET - Mme GASQUET - MM. GAUDIN - GILBERT - LECLERC J. - MIGNARD
<u>COSSE D'ANJOU</u>	M. LECLERC G.
<u>LA JUMELLIERE :</u>	MM. BARANGER - BOURCIER - CESBRON
<u>MELAY :</u>	Mme COULON - MM. DENECHERE - LOISEAU
<u>NEUVY-EN-MAUGES :</u>	MM. DILE - FREMONDIERE
<u>SAINTE-CHRISTINE :</u>	M. MATHERY - Mme SECHER
<u>SAINT-GEORGES-DES-GARDES :</u>	Mme HUMEAU M-P. - MM. LEGER - MARTIN
<u>SAINT-LEZIN :</u>	MM. CESBRON J-F. - COURANT
<u>LA SALLE-DE-VIHIERS :</u>	MM. DILE - TIJOU
<u>LA TOURLANDRY :</u>	MM. AUGEREAU - GUILLOU - RAGON
<u>VALANJOU :</u>	MM. ALLUSSE - BRIODEAU - SECHET

ETAIENT EXCUSES :

MM. BOURDEILLE - GUERIN - Mme HUMEAU M-R -
M. VOLERIT

POUVOIR :

de M. VOLERIT à M. BRIODEAU

Secrétaire de Séance :

M. COURANT

Ordre du jour :

- ↪ Présentation de la méthanisation territoriale partagée ;
- ↪ Réseau haut débit - participation de la Communauté pour la desserte d'une entreprise ZI du Bompas - Chemillé ;
- ↪ Avenant n°1 au contrat de territoire en matière d'habitat signé avec le Conseil Général de Maine-et-Loire ;
- ↪ Ligne de trésorerie - contrat avec le Crédit Agricole ;
- ↪ SIRDOMDI - convention pour la perception de la redevance incitative ;

Le Conseil du 21 avril 2011 est approuvé à l'unanimité.

I - PRESENTATION DE LA METHANISATION TERRITORIALE PARTAGEE -

Gérard VIEAU, Président de l'Association Agri-Métha Chemillois, Camille DUTRY de VALOREM, Pascaline PIN du CPIE Loire et Mauges, Stéphane BOIREAU du CRDA des Mauges, Grégory VRIGNAUD de Méthaneo présentent le projet de la méthanisation.

II - RESEAU HAUT DEBIT - PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE POUR LA DESSERTE D'UNE ENTREPRISE ZI DU BOMPAS - CHEMILLE -

C - 18.05.11 - II - Communauté de Communes de la Région de Chemillé - Finances locales / Subventions

M. DILE informe que Mélisa pourrait procéder à l'alimentation de la zone industrielle du Bompas en réseau haut débit. En effet cet équipement est nécessaire à la société Bodet-Aéro qui devient le siège social d'un groupe important (Bodet-Aéro-Circor-Aérospatial).

Le coût total de l'extension du réseau est de 80 945.78 € HT. Mélisa participe à hauteur de 26 982.00 € (dont 4 302 € de frais de raccordement à charge de l'entreprise) et le Conseil Général apporte 26 981.89 € H.T. Afin que ces travaux puissent se réaliser, M. DILE propose que la Communauté de Communes apporte son aide à hauteur de 26981.54 €. M. MIGNARD précise que d'autres entreprises ou structures de cette zone pourraient ensuite en bénéficier également et l'essentiel étant de maintenir le siège social de l'entreprise Bodet-Aéro-Circor-Aérospatial.

En conséquence, le Conseil, par un vote à main levée : 37 votants : 1 abstention (Mme GASQUET) - 36 oui :

- **valide** cette demande,
- **accorde** une subvention à hauteur de 26 981.89 € à Mélisa,
- **donne pouvoir** à M. le Président ou l'un des Vice-Présidents pour signer toutes pièces utiles à ce sujet.

III - AVENANT N°1 AU CONTRAT DE TERRITOIRE EN MATIERE D'HABITAT SIGNE AVEC LE CONSEIL GENERAL DE MAINE-ET-LOIRE -

C - 18.05.11 - III - Communauté de Communes de la Région de Chemillé - Domaines de compétences par thèmes - Politique de la ville-habitat-logement

M. RAIMBAULT expose aux membres du Conseil qu'il convient de prendre un avenant au contrat de territoire en matière d'habitat signé avec le Conseil Général de Maine-et-Loire. Les modifications portent sur :

- la suppression du pass foncier et le remplacement par la vente de logements HLM aux occupants,
- l'augmentation de l'objectif de construction de logements sociaux,
- l'intégration au contrat de territoire d'un objectif de réhabilitation de logements locatifs sociaux,
- la suppression d'études thermographiques terrestres.

En conséquence, le Conseil, à l'unanimité :

- **approuve** l'avenant n°1 au contrat de territoire en matière d'habitat signé avec le Conseil Général de Maine-et-Loire,
- **donne pouvoir** à M. le Président ou l'un des Vice-Présidents pour signer toutes pièces utiles à ce sujet et en particulier l'avenant n°1.

IV - LIGNE DE TRESORERIE - CONTRAT AVEC LE CREDIT AGRICOLE -

C - 18.05.11 - IV - Communauté de Communes de la Région de Chemillé - Finances locales - Emprunts

Ligne de trésorerie de 2 millions d'euros. (Taux variable Euribor 3 mois moyenné + marge 0,60 %, soit à ce jour 1,922 % - Frais de dossier néant).

En attente de rédaction

V - SIRDOMDI - CONVENTION POUR LA PERCEPTION DE LA REDEVANCE INCITATIVE -

C - 18.05.11 - V - Communauté de Communes de la Région de Chemillé - Domaines de compétences par thèmes / Environnement

Il convient de délibérer pour approuver la charte rédigée par le SIRDOMDI qui a pour objectif de préciser un certain nombre de points sur l'organisation retenue entre le SIRDOMDI et ses adhérents au-delà de la répartition prévue par les textes en particulier :

- ✓ la définition d'une grille tarifaire unique,
- ✓ l'organisation du recouvrement des factures,
- ✓ la gestion du besoin en ligne de trésorerie,
- ✓ la gestion des impayés,
- ✓ la définition et la fréquence des appels à contribution entre le SIRDOMDI et les Communautés de Communes.

En conséquence, le Conseil, à l'unanimité :

- **approuve** ladite charte,
- **donne pouvoir** à M. le Président ou l'un des Vice-Présidents pour signer toutes pièces utiles à ce sujet en particulier la charte.

VI - RAPPORT DES COMMISSIONS -

COMMISSION ENVIRONNEMENT ESPACE RURAL (J-P. BODY et C. PITON) -

- Assainissement

- ✓ Collectif

La commission a lancé un recensement au niveau des communes pour connaître l'existant et les besoins. Un retour rapide est demandé.

COMMISSION SOCIALE EMPLOI FORMATION (Ch. LANGE) -

- **URHAJ** : Le Bureau d'études préconise dans un premier temps un foyer "Soleil" jeunes travailleurs de 16 places.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE (Mme DAVID) -

- Ecole de musique

Rappel : Dans le Pays des Mauges, toutes les écoles de musique sont territoriales, Chemillé est la seule associative.

Le Directeur de l'Ecole de Musique B. Calmet et Marie Gautier Lacam, membre du bureau ont rencontré l'Ecole de Musique de Beaupréau car elles sont similaires en nombre d'élèves.

	BEAUPREAU	CHEMILLE	Observations
Nombre de cours	220 h	190 h	La différence se fait sur la pratique collective et les interventions en milieu scolaire
Budget global	500 000 €	283 000 €	
Subv. Conseil Général	60 000 €	18 000 €	Beaupréau est davantage subventionnée car territoriale
Cotisation famille	94 000 €	131 000 €	
Charge p/ la collectivité	346 000 €	134 000 €	

R. DIOT présente les aspects négatifs et positifs de l'évolution de l'EMRC en territoriale :

Aspects négatifs :

- coût supplémentaire pour la collectivité
- restriction possible du nombre d'heures de cours par la collectivité (Beaupréau ne peut pas dispenser plus de 220 h de cours)

Aspects positifs :

- gestion déléguée au territoire et plus associative
- décharge de la responsabilité

R. DIOT précise que l'Ecole n'a pas de difficulté à recruter des professeurs.

Pour le moment, l'association va perdurer.

- Coordination des bibliothèques

- ✓ *Aide à la lecture aux personnes fréquentant les Restos du Cœur :*

Les coordinatrices proposent de déposer des livres, revues au local des Restos du Cœur et la gestion des prêts serait faite par un bénévole des Restos.

La Commission propose aux communes de prendre en charge les cartes d'adhésion destinées aux bénéficiaires des Restos du Cœur. Réflexion à suivre.

- ✓ *Bibliothèque Départementale de Prêt :*

Pour information : il existe 15 réseaux au niveau du Département représentant 100 bibliothèques et 270 bibliothèques sont desservies par la BDP.

2 réunions sont programmées pour toutes les bibliothèques des Mauges pour présenter le nouveau conventionnement. De nouveaux critères pourraient être appliqués (surface minimum de local, nombre d'heure minimum d'ouverture, ...). Le budget minimum d'achat de livres pour la Communauté de Communes serait de 0.25 € / habitant soit 5 000 € pour la CCRC (actuellement le budget est de 2 500 €). A confirmer...

✓ *Bibliothèque de Cossé d'Anjou :*

La bibliothèque n'est ouverte qu'1 h par mois.

La commission propose aux cosséens de prendre une carte d'adhésion dans les communes environnantes soient La Salle-de-Vihiers, la Tourlandry, Melay, Chemillé ou autres.

✓ *Personnes âgées :*

P. HUMEAU a suivi une formation pour développer le service "bibliothèques" et "lecture" aux personnes âgées, elle va mettre en place, prochainement, des animations dans ce sens.

✓ *Animation Croquelivres :*

Dans le cadre de l'animation "Croquelivres", un livre de recettes "Croquerecettes" a été créé en partenariat avec des élèves du lycée de l'Hyrôme, il est à disposition dans les bibliothèques, pour lecture ou emprunt.

✓ *Animation pour l'année 2011-2012 :*

Le thème de l'animation pour l'année prochaine est le jardin, elle s'intitulera "Jardilivres", les coordinatrices en lien avec la médiathèque réfléchissent à proposer au public 3 plaquettes pour 3 saisons différentes (automne, printemps et été).

- Prêt de matériel aux associations

Règle pour la mise à disposition du matériel communautaire : mise à disposition gratuite du matériel ; transport, montage et démontage, visite de sécurité... à charge de l'association.

Cette information est à noter dans le prochain bulletin de la Communauté

- 15ème Festival de Jazz : du 13 au 19 juin 2011 à Chemillé, Saint-Lézin, Neuvy-en-Mauges.